

Le bel hommage à Claude Lemaître



COMMÉMORATION. Maurice Rebillon (à droite) remet au maire Loïs Lamoine une médaille à l'effigie de Claude Lemaître.

C'est une cérémonie du 14 juillet bien émouvante qui s'est déroulée jeudi devant le péristyle de la mairie. En présence d'un détachement du 2^e escadron de régiment de cuirassiers, du sénateur Jean-Pierre Sueur et de castelneuviens, la municipalité a rendu hommage à Claude Lemaître (1900-1985), ancien maire de Châteauneuf. La ville commémore ainsi le 70^e anniversaire de son geste patriotique.

Inscrit sur une plaque, dévoilée à cette occasion, le 14 juillet 1941, aidé d'un employé communal, il hisse le drapeau tricolore sur la grille à l'entrée du château. « Cette initiative courageuse, symbolique allait impacter sa vie », a souligné Michel Lesueur, président d'honneur du Cercle Jean Zay.

Suite à cet acte héroïque, Claude Lemaître fut arrêté avant de comparaître devant un conseil de guerre allemand. Surveillé, il finit par être révoqué par le gouvernement de Vichy en décembre 1943. L'ensemble du conseil démission-

na par solidarité. En juin 1943, il entre à Libération Nord. Après l'arrestation de certains responsables orléanais en octobre de la même année, il devient chef départemental du mouvement en 1944. Il organisera alors de nombreux sabotages et participera à diverses missions avec les chefs militaires du mouvement. Arrêté par la Gestapo d'Orléans, il est déporté à Compiègne puis au camp de Mauthausen en Allemagne.

Un rôle public

De retour en 1945, il reprend son poste de maire qu'il conservera jusqu'en 1971. Il fut ensuite amené à jouer un rôle public éminent en présidant le conseil général durant trois ans et en exerçant un mandat de sénateur. « Claude Lemaître était un homme de grande valeur, aux grandes idées et d'une générosité exceptionnelle », témoigne, ému, son ami, Maurice Rebillon, président de l'Amicale du Loiret des anciens déportés internés et leurs familles. ■